

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale des Services
Direction des finances
04.13.31.25.40

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Budget primitif pour l'exercice 2018

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance du 17 octobre dernier, le Département a procédé à l'examen des orientations budgétaires pour l'exercice 2018. Conformément au code général des collectivités territoriales, il s'agit aujourd'hui d'arrêter le budget primitif (BP) pour l'année à venir. Les grandes masses du BP se présentent de la manière suivante :

Libellés	BP 2017	BP 2018	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes de fonctionnement	2 242 656,9	2 280 336,4	1,7%	37 679,5
Dépenses de fonctionnement	2 031 354,4	2 065 885,1	1,7%	34 530,7
Epargne brute	211 302,5	214 451,3	1,5%	3 148,8
Capital de la dette	49 700,0	50 000,0	0,6%	300,0
Epargne nette	161 602,5	164 451,3	1,8%	2 848,8
Recettes d'investissement	354 470,7	377 958,8	6,6%	23 488,2
- dont dette	294 523,9	312 594,4	6,1%	18 070,5
- dont hors dette	59 946,8	65 364,5	9,0%	5 417,6
Capacité d'investissement	516 073,2	542 410,1	5,1%	26 337,0
Dépenses d'investissement	516 073,2	542 410,1	5,1%	26 337,0
Autorisations de programme	276 696,6	327 187,5	18,2%	50 490,9

budget général – crédits réels – en milliers d'euros

Par ailleurs, les quatre budgets annexes du Département présentent les chiffres suivants :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total	Mode de financement
Centre médico-psycho-pédagogique	5,0	2 409,6	2 414,6	sécurité sociale sur prix de séance
Direction des maisons de l'enfance et de la famille	350,0	19 040,0	19 390,0	majoritairement par dotation du budget général
Ports départementaux	1 283,0	809,4	2 092,4	redevances et dotation du budget général
Laboratoire départemental d'analyses	224,5	5 342,0	5 566,5	facturation des prestations et compensations du budget général
Dépenses - budgets annexes	1 862,5	27 601,1	29 463,6	
Dépenses - budget général	592 410,1	2 065 885,1	2 658 295,2	
Total général des dépenses	594 272,6	2 093 486,1	2 687 758,8	

dépenses des budgets annexes et du budget général – crédits réels – en milliers d'euros

Dans les développements qui figurent ci-dessous, complémentaires aux rapports spéciaux des politiques publiques inscrits à la présente séance, seuls le budget général est pris en compte.

I – La situation des recettes

Les recettes se chiffrent respectivement à 2.280,3 M€ et 65,4 M€ en fonctionnement et en investissement.

A – les recettes de fonctionnement

Avec une augmentation de 37,7 M€ les recettes de fonctionnement progressent de près de 1,7%. Les postes les plus importants restent : la fiscalité indirecte (1.007,6 M€), la fiscalité directe (610,7 M€) et les concours et dotations (547,5 M€).

- la fiscalité indirecte

En 2018, le poste est en croissance de 58,1 M€ Cette dernière est presque exclusivement liée à la bonne tenue des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), qui passent de 340 M€ à 395 M€ (+55 M€). En 2016, le produit s'est élevé à 340,7 M€ Au cours de l'exercice 2017, le volume des crédits inscrits a été porté de 340 M€ à 380 M€ D'ici la clôture de l'exercice, les réalisations pourraient osciller entre 390 M€ et 400 M€, justifiant la prévision prudente du BP 2018. Les autres ressources sont en général en reconduction ou en légère progression.

- la fiscalité directe

Le produit de la fiscalité directe est évalué provisoirement à 610,7 M€ (-3,8 M€). Il devra faire l'objet d'un ajustement avant le 15 avril 2018 après les notifications fiscales des services de l'Etat.

A ce stade, le taux de progression 2017 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été reconduit, soit +2,2% et un produit global de près de 380 M€ Il s'agit uniquement d'une évolution physique et d'une actualisation forfaitaire des bases, sans hausse du taux de la taxe qui demeurera à 15,05%. Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est estimé à près de 125 M€ (+3,9% / +4,7 M€). Il s'agit là aussi d'une reconduction de la progression 2017. La part de CVAE reversée par le Conseil régional PACA devrait évoluer de 115,4 M€ en 2017 à moins de 99 M€ en 2018, conformément aux conclusions de la Commission locale d'évaluation des ressources et des charges transférées (CLERCT). Enfin, les recettes d'IFER sont en reconduction (7,6 M€).

- les concours de l'Etat et de la CNSA

Cette rubrique a elle aussi été évaluée de manière provisoire à moins de 550 M€ (-2,4 M€) dans l'attente des notifications de l'Etat et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). En l'absence de visibilité sur le pacte de confiance Etat / Collectivités locales, les recettes de dotations ont été en général reconduites avec certains ajustements à la baisse liés au mode de calcul de celles-ci. De même, les ressources de la CNSA sont globalement en reconduction.

Les autres rubriques de recettes intéressent le secteur de la solidarité (88,3 M€) et les autres politiques publiques du Département (26,3 M€).

B – les recettes d'investissement

Elles progressent de plus de 5 M€ entre 2017 et 2018 en passant de 60 M€ à 65,4 M€. Cette croissance se concentre sur deux postes en particulier : le fonds de compensation de la TVA (25 M€ / +2,6 M€) et les cessions d'actif (18,3 M€ / +6,3 M€).

Concernant ce second poste, en 2017, l'exercice devrait se clôturer avec un volume de transactions immobilières d'environ 15 M€ dont une opération d'envergure sur Aix-en-Provence. En 2018, d'importantes opérations pourraient voir le jour (cession de la caserne de gendarmerie du Prado, de l'immeuble Bernex, de la gare de Chateaurenard...).

II – La situation des dépenses

Les dépenses s'élèvent respectivement à 2.065,9 M€ et 592,4 M€ en fonctionnement et en investissement.

A – les dépenses de fonctionnement

En 2018, elles progressent de 1,7%, soit moins de 35 M€ toutes opérations incluses. Sans surprise, le domaine de la solidarité représente la majeure partie des dépenses.

Ainsi, le budget de la solidarité est évalué à 1.309,7 M€ en augmentation de moins de 11,4 M€ (+0,9%). Cette faible hausse masque des réalités variables selon les politiques publiques. Le secteur de l'insertion (525,4 M€ / -1%) traduit les résultats des actions départementales d'insertion par l'emploi et de contrôle. Il prend aussi en compte la finalisation du transfert du fonds de solidarité pour le logement (FSL). De même, les dépenses en faveur des personnes du bel âge (284,8 M€) connaissent une progression modérée (+1%). En revanche, les secteurs des personnes handicapées (283,1 M€) et de la PMI – enfance - santé (216,3 M€) s'accroissent de respectivement 2,2% et 3,6%. Au BP 2018, le poids des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) représente près de 740 M€. Ces charges sont couvertes à hauteur d'environ 64% par des ressources compensatrices (TICPE, CNSA...).

Les autres politiques publiques affichent un budget de 232,4 M€ en augmentation de 15 M€ (+6,9%). Notamment, les dépenses liées aux collèges progressent dès 2018 de 13,4% (+6,7 M€) sous les effets du « plan Charlemagne ». La lutte contre les risques environnementaux est renforcée avec la consolidation du budget du SDIS et du BMPM (+3,9 M€). Le projet de mise en place d'une « carte jeune » mobilise un effort supplémentaire de près de 3,5 M€. Dans le domaine du sport, environ 2 M€ de projets nouveaux sont engagés (achat d'équipements pour les sportifs...) et le budget lié au colis pour les personnes du bel âge est accru de 0,7 M€.

Les moyens généraux représentent 403,6 M€ (+11,5 M€ / +2,9%). La hausse est en totalité liée au budget des ressources humaines (340 M€ / +3,7%), qui augmente de 12 M€. Celui-ci doit permettre de faire face aux évolutions attendues en 2018 : emplois aidés, RIFSEEP, reclassements... Les « maisons du bel âge » (MBA) stricto sensu mobilisent un budget de 2,1 M€ en fonctionnement tous moyens confondus (dont personnel pour 1,5 M€). Les autres dépenses de moyens généraux sont en général soit en baisse, soit en reconduction.

Enfin, la rubrique des dépenses non fonctionnelles représente 120,2 M€ (charge de la dette [16,4 M€ / +1,2 M€], péréquations [50 M€ / +5,5 M€] et reversements [3,9 M€ / -0,3 M€],

transferts de compétences [41,4 M€ / -14,3 M€], provisions [6,9 M€ / +6,2 M€], dépenses imprévues [1,6 M€ / -1,6 M€], en baisse de 2,7% (-3,3 M€).

B – les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements (592,4 M€) évoluent de +26,6 M€ en 2018 (+4,7%). Elles se répartissent en 50 M€ de remboursement de dette (+0,6%) et 542,4 M€ d'investissements hors dette (+5,1%). Le volume net des autorisations de programme (AP) se chiffre à 327,2 M€ au BP 2018. Conformément aux orientations budgétaires, au cours de l'exercice 2018, ce montant devrait être ajusté aux alentours de 300 M€ (réductions, annulations, caducités des AP de 2017 et antérieures) comme cela a été fait en 2017.

Les politiques qui mobilisent les plus importants volumes sont les suivantes : aide aux communes (140 M€), réseau routier (92,9 M€), collèges (82,7 M€), mobilité / transports (37,3 M€), économie et aménagement (31,9 M€), acquisitions immobilières (22,6 M€, dont MBA pour 3,5 M€ et autres locaux solidarité pour 9,2 M€), logement (21,5 M€), environnement et sécurité (21,1 M€) et solidarité (15 M€).

Le volume net des AP ouvertes (327,2 M€) se ventile de la manière suivante :

- augmentation et créations : 378,8 M€;
- réductions, annulations : 51,6 M€

Notamment, la politique d'aide aux communes est dotée d'une nouvelle capacité d'engagement de plus de 100 M€, le domaine routier de près de 70 M€, le plan mobilité est augmenté de 60 M€ (3^{ème} tranche, soit 180 M€ d'encours) et une nouvelle AP triennale d'équipement du SDIS de 24 M€ est mise en place. Concernant le « plan Charlemagne », dès 2018, le budget alloué aux collèges est en croissance globalement de près de 10%, dont 7,4% au titre de l'investissement. De plus, outre les programmes lancés et les ajustements de DM2, plus de 34 M€ d'AP nouvelles sont inscrits au BP. Le budget des MBA mobilise, quant à lui, 5,6 M€ de crédits et 6,7 M€ d'AP.

Après la décision modificative n°2 (DM2) de 2017, l'encours des AP s'élevait à 5,2 milliards d'euros. Sur ce stock, sur la base d'une estimation des consommations pour 2017, le reste à financer fin 2017 devrait être voisin de 1,9 milliard d'euros, soit 37,3% de l'encours. Avec les AP du BP 2018, le stock va être porté provisoirement à 5,5 milliards d'euros. Compte tenu des ajustements de cours d'année et des prévisions de consommation, le reste à financer devrait décroître à 1,8 milliard d'euros fin 2018, soit environ 4 années d'investissement.

II – La situation des équilibres

En 2018, de BP à BP, l'épargne se maintient au-dessus des 200 M€, notamment grâce à la bonne tenue des DMTO. L'endettement reste maîtrisé.

A – de l'épargne brute à l'épargne nette

En 2018, l'épargne brute [EB] (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement) s'élève à 214,5 M€, chiffre assez proche de celui du BP 2017 (211,3 M€). De même, l'épargne nette [EN] (EB moins remboursement du capital de la dette) reste assez stable et passe de 161,6 M€ au BP 2017 à 164,5 M€ en 2018.

A fin 2017, l'encours de dette du Département devrait s'élever à 790,2 M€, soit environ 2,8 années de solvabilité. Pour mémoire, la moyenne nationale 2016 de l'ensemble des départements s'élève à 4,3 ans et le nouveau plafond d'endettement qui devrait figurer en prochaine loi de finances initiale est fixé entre 9 et 11 ans pour les départements. Compte tenu des encaissements et des décaissements envisagés en 2018, le stock de dette devrait s'approcher, au maximum, des 920 M€ fin 2018, soit 3,4 ans de solvabilité.

B – la capacité d'investissement et l'emprunt d'équilibre

En ajoutant à l'EN le montant des recettes d'investissement (65,4 M€), le Département obtient une capacité d'investissement de 229,8 M€. Avec un emprunt d'équilibre de 312,6 M€ (+6,1%), cela lui permet de financer un volume d'investissement de 542,4 M€. Pour mémoire, l'emprunt d'équilibre du BP 2017 s'élevait à 294,5 M€. Il aura été mobilisé à hauteur de près de 115 M€, soit moins de 40%.

Eu égard à ce qui précède, la structure de financement du BP 2018 se présente donc ainsi : épargne nette pour 164,5 M€ (30,3%), recettes d'investissement hors dette pour 65,4 M€ (12,0%) et emprunt pour 312,6 M€ (57,7%).

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le présent rapport, je vous propose de vous prononcer sur les termes de la délibération jointe.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

¹ dont 497,5 M€ d'emprunts bancaires, 243 M€ sous forme obligataire et 49,7 M€ de prêts à taux zéro.